



Ambassade de France en Tunisie  
Service économique de Tunisie

Tunis, le 16 mars 2021

## Relations économiques bilatérales avec la Tunisie

Résumé : La France entretient avec la Tunisie des relations commerciales et financières privilégiées. Elle est de loin son premier client, absorbant 26% de ses exportations et un investisseur de premier plan (environ 150 000 personnes employées par environ 1400 entreprises à capitaux français). Structurellement déficitaires (déficit de 1,1 Md EUR en 2020), le caractère intra-firme de nos échanges témoigne de l'intégration de la Tunisie dans les chaînes de valeur de nos entreprises. Cette position privilégiée est concurrencée ; la France subit des pertes tendanciennes de parts de marché dans le pays. La France reste le premier pourvoyeur d'IDE, avec plus du tiers des flux entrants ces dernières années, porteur de projets et créateur d'emplois (3 944 emplois créés en 2020), malgré une baisse des flux entrants de -13,8% en 2019 et -14,5% en 2020 en raison de l'instabilité politique et économique.

### 1. Nos relations commerciales sont denses mais déséquilibrées et notre part de marché s'érode

La France est un partenaire commercial stratégique de la Tunisie. Nos échanges de biens avec la Tunisie structurellement déficitaires pour la France atteignent en 2020 6,2 Md EUR, dont 2,6 Mds d'exportations et 3,7 Md d'importations. Le déficit commercial pour la France s'établit à 1,1 Md EUR. La France, qui représente 18,5% des échanges tunisiens mais absorbe 26,1% de ses exportations est de loin le 1<sup>er</sup> client de la Tunisie. La Tunisie génère son principal excédent commercial avec la France, alors que ses échanges globaux avec l'UE sont déficitaires. A l'inverse, la Tunisie représente un partenaire commercial modeste pour la France (0,7% de nos échanges). Avec 13,5 points de part de marché en moins entre 2000 (26,3%) et 2020 (12,8%), la France a perdu en 2017 sa place de 1<sup>er</sup> fournisseur de la Tunisie au profit de l'Italie (14,2% en 2020). Ce recul se fait notamment au profit des pays émergents comme la Chine (part de 10,7% en 2020), l'Algérie (5%) et la Turquie (5%).

La structure sectorielle comparable des importations et exportations témoigne d'un commerce intégré intra-firme prononcé entre maison mère (résidant en France) et filiale (résidant en Tunisie). Trois secteurs, les équipements mécaniques, électriques et informatiques, le textile et habillement et les équipements de transport représentent 58% de nos exportations et 80% de nos importations. Les équipements mécaniques, électriques et informatiques représentent environ 1/3 des échanges. Leur poids dans les importations (de 20% en 2005 à 35,5% en 2020) et le caractère déficitaire des échanges (exportations de 850 M EUR et importations de 1,3 Md EUR en 2019) s'accroissent. L'accroissement du déséquilibre des échanges est encore plus prononcé dans les équipements de transport : les exportations du secteur, 211 M EUR en 2020, représentent encore 8% du total ont été divisées par 3 en 5 ans, tandis que leur part dans les importations (577 M EUR en 2020) est passée de 9% en 2005 à 15,7% en 2020. Enfin, les échanges dans le textile et l'habillement (16% des exportations et 29% de nos importations) sont également très déficitaires (exportations de 414 M EUR et importations de 1,1 Md EUR en 2020), mais en fort déclin (de 45% de nos importations en 2005 à 29%), la Tunisie étant fortement concurrencée par d'autres pays émergents.

Les échanges ont fortement diminué en 2020 en raison de la crise liée à l'épidémie de coronavirus. Les échanges entre la France et la Tunisie ont chuté de -20% en 2020, après un ralentissement observé en 2019 (+1,1%, contre 2,4% par an en moyenne sur les 10 dernières années). Nos exportations ont chuté de -23% et nos importations de -18%. Les échanges d'équipements mécaniques et électriques et d'équipements de transport chutent fortement. Le déclin des échanges de textiles se poursuit. Les exportations ont diminué dans l'ensemble des secteurs, à des niveaux marqués pour les produits agricoles (-53,7%, à 51 M EUR) et les produits pétroliers raffinés (-56,8% à 104 M EUR) ; le constat est le même côté importations notamment pour les hydrocarbures (-83% à 37 M EUR). Seuls quelques secteurs marginaux ont enregistré une hausse, comme les produits pharmaceutiques (+1,3%), les produits pétroliers raffinés (de 0 à 12 M EUR) et les produits agricoles (+2,7% à 62,6 M EUR).

Les efforts européens d'ouverture commerciale pourraient bénéficier à nos échanges, mais les négociations sur l'ALECA sont actuellement au point mort. Lors de son adhésion à l'OMC en 1995, la Tunisie a signé un Accord d'association

avec l'UE visant à éliminer progressivement des tarifs douaniers sur les échanges de produits manufacturés. Si les droits de douane ont fortement baissé sur longue période, **la Tunisie maintient encore un certain nombre de barrières non tarifaires qui limitent l'accès au marché tunisien des produits européens**. Le commerce des services et les investissements européens sont également entravés par de nombreux obstacles. **L'Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA) avec l'UE devrait avoir un impact sur les échanges bilatéraux, mais les négociations sont au point mort**. Le 4<sup>e</sup> cycle des négociations commerciales de fin mai 2019 a certes permis des avancées mais des points d'achoppement importants perdurent, notamment dans le domaine agricole et les services. Un 5<sup>e</sup> round qui devait avoir lieu fin 2019 a été reporté *sine die*.

## 1. La France reste le principal investisseur étranger en Tunisie

[Le montant des IDE et des implantations témoigne d'une présence significative et diversifiée des entreprises françaises en Tunisie.](#) Le **stock d'IDE français en Tunisie est évalué à 907 MEUR** en 2019 (données banques de France) réparti sur un large spectre de secteurs, notamment les services financiers - hors assurance et caisses de retraite (1/4 du stock d'IDE en 2018), dans les activités immobilières (plus d'1/5<sup>e</sup>), ainsi que dans le secteur de l'automobile et autres matériels de transport (12%). La France représente le **2<sup>e</sup> investisseur étranger en Tunisie en termes de stocks** d'IDE (16,7% du total en 2019) après les Emirats arabes unis (21,6%), **et le 1<sup>er</sup> en termes de flux** (hors énergie) avec plus du tiers des flux entrants (38% en 2020). Selon l'Agence Tunisienne pour les Investissements Etrangers (FIPA), 1400 entreprises françaises emploient près de 150 000 personnes ; 90 projets (concernant 3 944 emplois) auraient été créés ou poursuivis en 2020 en dépit du contexte de crise. A l'inverse, la Tunisie ne représente qu'une part minimale du stock total d'IDE français à l'étranger (0,07% en 2019).

[Au-delà des conséquences conjoncturelles de la crise actuelle, l'instabilité politique et l'absence de réformes économiques majeures restent préjudiciables au développement des investissements.](#) Hormis un rebond en 2019, la tendance de fond est à la baisse des investissements étrangers en Tunisie, passant pour la France d'un stock d'IDE de 1,5 Md EUR en 2014 à 780 MEUR en 2018. Le contexte de crise actuel explique logiquement le recul du flux nets d'IDE français entrant en Tunisie de 14,5% en 2020. Il était cependant en 2019, à 49 MEUR, déjà plus de deux fois inférieur au flux moyen annuel entre 2013 et 2017 (129 MEUR) et même négatif en 2018 (-12 MEUR), synonyme de rapatriement net de capitaux. Au-delà de l'étroitesse du marché tunisien, les investisseurs sont confrontés à de nombreux obstacles parmi lesquels : les autorisations administratives requises, les problèmes logistiques, la corruption et le clientélisme, l'économie de rente, le climat social, l'instabilité politique qui empêche toute visibilité, ou encore les dysfonctionnements institutionnels.

[La refonte de la fiscalité des entreprises en Tunisie pourrait par ailleurs avoir des conséquences à terme sur l'investissement français.](#) **Les autorités tunisiennes ont supprimé progressivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 le régime fiscal préférentiel offshore.** Cette réforme était demandée par l'UE conformément aux standards OCDE de lutte contre la concurrence fiscale déloyale permettant ainsi à la Tunisie de sortir en mars 2019 de la liste « grise » de l'UE relative aux juridictions non coopératives. **Le taux de 10% d'impôt sur les sociétés pour les entreprises offshore contre un régime général de 25% était un facteur d'attractivité significatif pour les investissements étrangers** dont il conviendra d'analyser l'impact à long terme de sa suppression (**80% des entreprises étrangères sont sous le régime offshore**). Des mesures compensatoires ont certes été prises pour limiter l'impact de la suppression des régimes fiscaux préférentiels mais elles rendent le système fiscal national de plus en plus complexe réduisant la visibilité pour les investisseurs : (i) un taux préférentiel de 13,5% sera maintenu sur les secteurs à forte valeur ajoutée, forte employabilité ou dans l'export ; (ii) les sociétés créées en 2018, 2019 et désormais 2020, sont exonérées pendant 4 ans. Les autorités envisagent plusieurs mesures en faveur d'une simplification de la fiscalité : (i) **harmonisation des taux d'impôt sur les sociétés progressivement mise en œuvre en 2021 pour faire converger la majorité des entreprises au taux de 15%**. Le taux préférentiel de 13,5% et le taux à 35-38% pour les banques et l'agroalimentaire seront toutefois maintenus ; (ii) révision du circuit de collecte de la TVA, actuellement assuré à 50% par les douanes aux ports et aéroports, afin qu'elle soit collectée en fin de parcours.

[La progression des investissements tunisiens en France témoigne de la bonne attractivité de la France.](#) Les stocks d'IDE tunisiens en France (534,3 M EUR en 2019 +12,1%) progressent fortement depuis 2016. Les principaux investisseurs tunisiens sont le groupe plasturgique PEC (15 MEUR de CA), El Badr, Vermeg (logiciels bancaires, Poulina etc.)

## ANNEXE

Figure 1 : Echanges commerciaux bilatéraux entre la France et la Tunisie

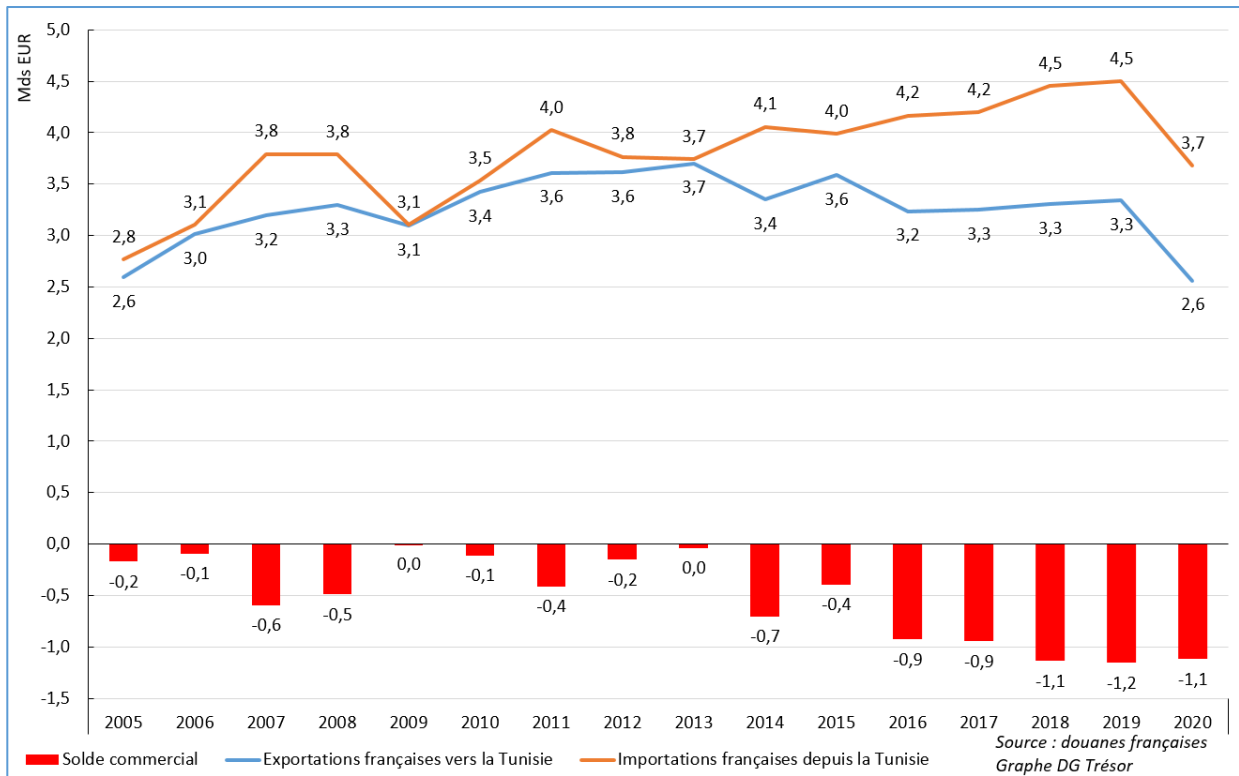


Figure 2 : Exportations commerciales françaises vers la Tunisie par secteur, 2020

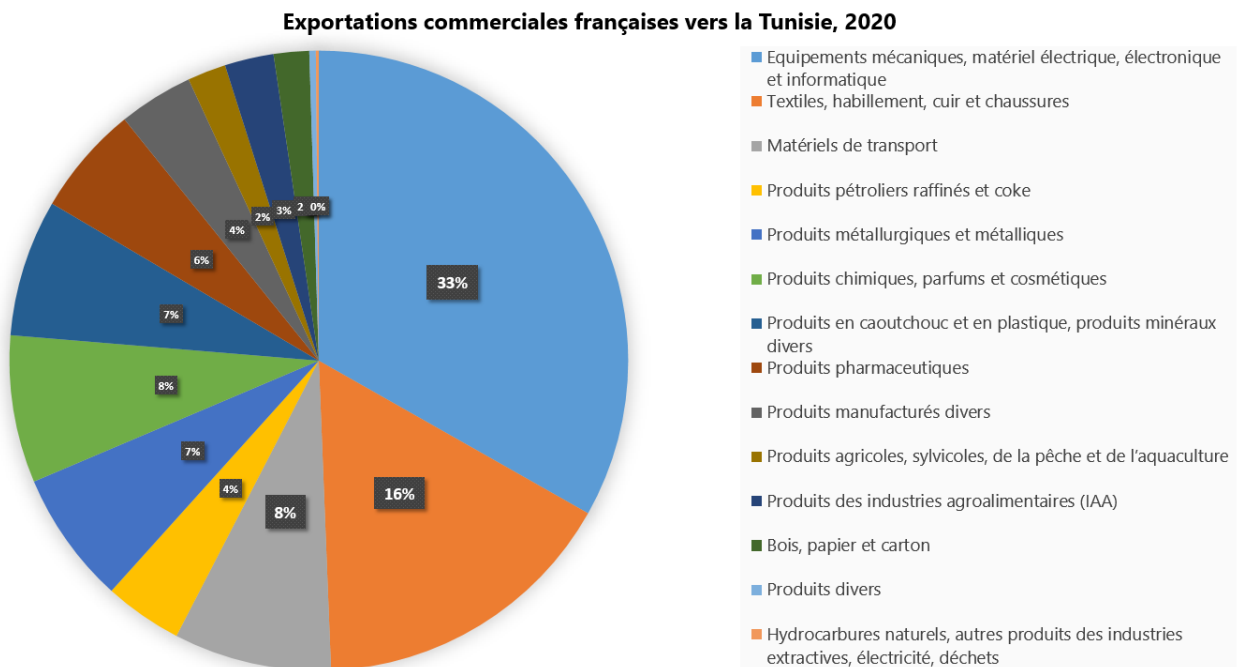


Figure 3 : Importations commerciales françaises vers la Tunisie par secteur, 2020

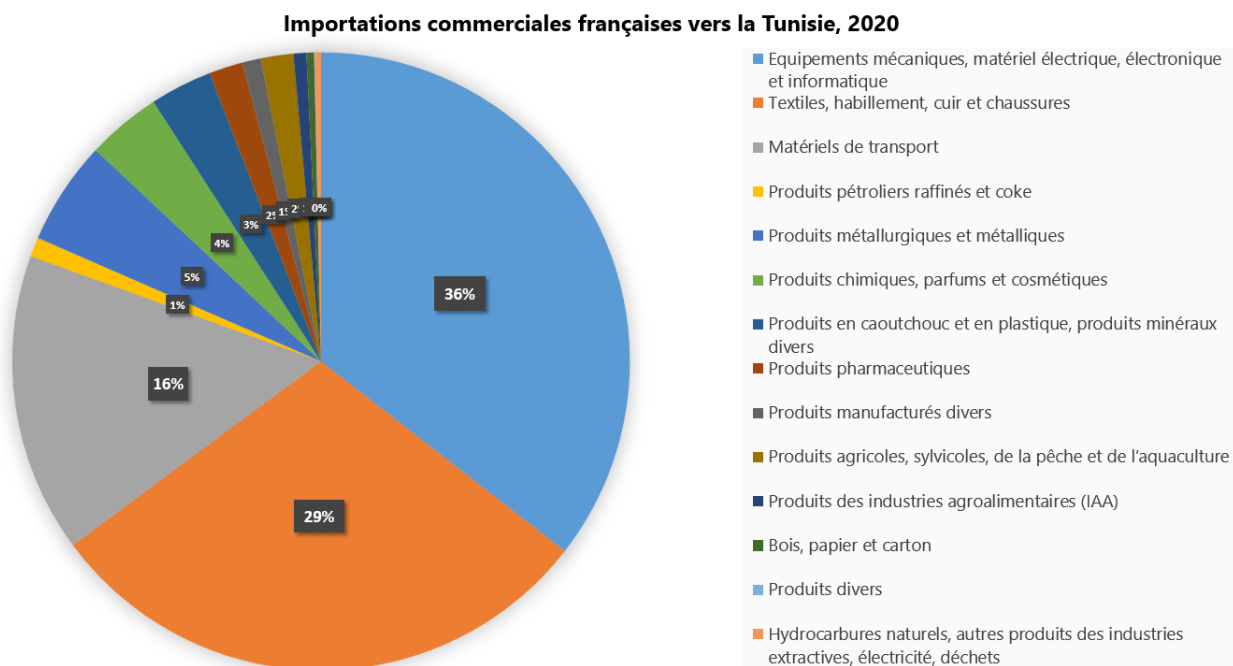


Figure 4 : Evolution des flux et stocks d'IDE français en Tunisie

